

3. Ajouter au Tableau de routes I, Section F, la nouvelle route suivante numérotée 13:

«13. San José - Vancouver (4)»

4. Modifier, dans la note (4) du Tableau de routes I, la liste suivante de numéros de routes, aux deux endroits où elle paraît: «...Routes A.10, A.11, B.8, B.9, E.1, E.2, E.3, F.12, et F.13,...»
5. Ajouter, après la note (13) du Tableau de routes I, la nouvelle note suivante:

(14) Il se peut que New York (Aéroport John F. Kennedy) et Miami (Aéroport international de Miami) ne soient pas desservis sur cette route; cependant, cela ne doit pas empêcher un transporteur désigné par le gouvernement des États-Unis de desservir ces points au-delà du point précisé aux États-Unis avec un changement de numéro de vol à ce point.

6. Ajouter au Tableau de routes II, Section B, la route suivante numérotée 8:

«8. Montréal (Aéroport de Mirabel) - un point aux États-Unis (qui peut être changé) (5) (12)»

7. Modifier, à la note (5) du Tableau de routes II, la liste suivante de numéros de routes aux deux places où elle paraît: «...routes B.4, B.6, B.7, B.8, C.3, E.1 et E.2; ...»

8. Ajouter, après la note (11) du Tableau de routes II, les deux nouvelles notes suivantes:

(12) New York (Aéroport John F. Kennedy) et Miami (Aéroport international de Miami) peuvent ne pas être desservis par cette route.

(13) Si, à l'égard de chacune des routes jumelées mentionnées dans la première colonne ci-dessous, la même entreprise de transport aérien des États-Unis est désignée pour exploiter les routes jumelées mentionnées, chacune desdites routes jumelées pourra être exploitée comme si elle était une route combinée,